LE BULLETIN
MUNICIPAL
Saint-Didier
n°2 octobre - décembre 2020
mairie-saint-didier.com

DOSSIER

# LES COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION **FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

COMMISSION **VIE RURALE ET AGRICULTURE**

COMMISSION **CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME, ANIMATIONS ET FESTIVITÉS**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)**

COMMISSION **COMMUNICATION ET MARKETING TERRITORIAL**

COMMISSION **ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**

COMMISSION **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME, TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES, DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ**

COMMISSION **VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE**

COMMISSION **ENFANCE-JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS**

...AGENDA, ÉTAT CIVIL, DOSSIER, LA VIE MUNICIPALE, CCAS, PAGE VERTE...

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

**Raphaël Lépine** le 17 février 2020
**Louna Armand** le 17 février 2020
**Lara Vilvandre Charrier** le 29 février 2020
**Théa Hugues** le 29 février 2020
**Aubin Graille** le 7 mars 2020
**Emma Gonzalez-Lopez** le 8 mai 2020
**César Cauchi** le 22 mai 2020
**Gabriella Grasso** le 19 juin 2020
**Florent Rousseau** le 2 juillet 2020
**Arthur Jacquet** le 11 juillet 2020

## MARIAGES

**Karine Marcilloux** et **Vincent Papaleo** le 4 juillet 2020
**Aurore Bosseboeuf** et **Nicolas Aubert** le 4 août 2020
**Maria Soares Cardoso** et **Pierre Foyot** le 29 août 2020
**Danielle Eyraud** et **Nicolas Jaucourt** le 29 août 2020
**Mireille Falaize** et **Philippe Barras** le 12 septembre 2020

## DÉCÈS

**Lina Gertosio** le 8 janvier 2020
**Micheline Dutfoy** le 9 janvier 2020
**Marie Testud** le 17 janvier 2020
**Henri Zwally** le 20 janvier 2020
**Jean-Jacques Ughetto** le 30 janvier 2020
**Paul Moulet** le 30 janvier 2020
**Jocelyne Saurel** le 14 février 2020
**Sandra Charles** le 16 février 2020
**Renée Schittenhelm** le 29 février 2020
**Antoinette Villers** le 8 mars 2020
**Jean Voillot** le 10 mars 2020
**Michelle Godefroy** le 19 mars 2020
**Georgette Champémont** le 20 mars 2020
**Jacques Goïc** le 21 mars 2020
**Marie Marault** le 29 mars 2020
**Alice Cornaire** le 2 avril 2020
**Marie Monnier** le 9 avril 2020
**Agnès Pouillon** le 11 avril 2020
**Lucrezia Bossa** le 12 avril 2020
**Charlotte Goldner** le 2 mai 2020
**Annie Berlanger** le 27 mai 2020
**Laurent Vautray** le 6 juin 2020
**Jacques Delahaut** le 13 juin 2020
**Michel Eynac** le 19 juin 2020
**Claudine Rey** le 29 juin 2020
**Aurélie Perez** le 8 juillet 2020
**Marie-George Yon** le 23 juillet 2020
**Anne-Marie Rabatel** le 26 juillet 2020
**Maire-Louise Rigault** le 31 juillet 2020

# AGENDA OCTOBRE - DÉCEMBRE 2020

**sous réserve / contexte sanitaire, consulter :**

- **les panneaux d'information**
- **votre application Citywall**
- **le site internet www.mairie-saint-didier.com**

## OCTOBRE

- **Stage de l'école de cirque Galipette du 19 au 23 octobre**
de 10h à 17h, centre culturel des Garrigues ✆ 04 90 61 89 92

## NOVEMBRE

- **Café Cerise lundi 23 novembre** conférence « *KANT* »
par Michel Coupard, 19h salle du foyer

## DÉCEMBRE

- **Téléthon 2020 samedi 5**
- **Café Cerise lundi 7** conférence « *Fernandel* »
par André Ughetto, 19h salle du foyer
- **Marché de Noël dimanche 13** de 10h à 18h, salle polyvalente
- **Repas de Noël du CCAS mercredi 16** à 12h, salle polyvalente
- **Spectacle de Noël de l'école de cirque Galipette**
**vendredi 18** salle polyvalente
- **Collecte de sang mercredi 30** salle polyvalente

## ▼ CINEVAL

- **19 octobre** - **2, 16 et 30 novembre**

**Séances les lundis à 18h et 21h, salle polyvalente**
cineval84.free.fr

**Les rendez-vous de la CoVe sur le marché,**
**les 3èmes lundis du mois** les **19 octobre, 16 novembre, 21 décembre** à 12h, place Gilbert Espenon

**TOUS LES DIMANCHES Concours de boules**
mêlée de 3 joueurs à 14h, ouvert à tous les licenciés
contact : Raphaël Otta 06 30 53 15 97

**Contact** Mairie - 84210 SAINT-DIDIER - Tél. 04 90 66 01 39 / **Directeur de la publication** : Gilles Veve, Maire / **Comité de rédaction** : Soizic Bouvet, Sophie Dri, Alain Paillard, Bernadette Quoirin, Michel Raynaud, Nicolas Riffaud / Photos © Étienne Angel, Geneviève Dewulf, Chantal Lecouty, Alain Paillard, Bernard Philibert
Graphisme Annie Demongeot / Imprimé par l'Imprimerie de l'Ouveze, Sorgues sur papier recyclé. Tirage : 1100 exemplaires

Ce deuxième bulletin, de l'année 2020 ne vous parvient qu'en ce début d'automne. En effet la pandémie que nous vivons depuis la mi-mars bouleverse nos vies professionnelles, sociales et familiales.

Je voudrais tout d'abord revenir sur le scrutin municipal du 15 mars et vous remercier très sincèrement de la confiance que vous nous avez accordée. Soyez certains que nous déclinerons nos projets, en étant à l'écoute de tous les habitants dans l'intérêt de notre village,

Même si cette nouvelle équipe municipale n'a pris ses fonctions officiellement que fin juin, depuis le 16 mars et le début du confinement nous travaillons, tout en nous adaptant à ce contexte.

Durant cette période, nous avons dû réorganiser le travail de l'ensemble des employés municipaux, pour assurer la « continuité du service », tout en protégeant nos agents. Je les remercie car tous ont assuré leur mission à votre service. Quotidiennement et consciencieusement nous avons pris des nouvelles des personnes vulnérables connues, par téléphone ou lors de visite à domicile. La distribution de deux masques par habitants de plus de 11 ans, vous a permis, je l'espère, de vous sentir en sécurité lors du déconfinement.
Nos commerçants, que je remercie, ont également modifiés leur organisation pour assurer un service de qualité.

C'est avec regret que nous avons dû annuler les animations et festivités de cet été. Cependant en autorisant la fermeture du cours les fins de semaines, nous avons permis la mise en place d'animations dans les bars et restaurants. Avec un respect des consignes de sécurité sanitaire, le marché hebdomadaire a pu être maintenu et rester ainsi un lieu de rencontre et d'échange.

Je tiens à vous féliciter et vous remercier d'appliquer les consignes sanitaires et de distanciation sociale, notamment le port du masque. Grâce à cette vigilance collective, il semble que sur Saint-Didier nous n'ayons pas eu de cas grave. Même si à ce jour la situation reste préoccupante avec une deuxième vague annoncée, plus que jamais restons vigilants et respectueux des consignes mêmes si elles sont contraignantes et paraîssent contradictoires.

La vie associative dans cette période de rentrée retrouve elle aussi un nouveau dynamisme et les activités proposées sont confortées, tout en respectant les gestes barrières.

Pour les élus, grâce au travail des commissions thématiques, notre feuille de route se précise et nous entrons désormais dans une phase de mise en œuvre. Comme indiqué dans notre programme nous vous invitons à nous faire part de vos remarques, suggestions, dans l'intérêt collectif.

Je vous renouvèle nos très sincères remerciements pour votre confiance, prenez soin de vous et des autres et plus particulièrement de nos ainés fragiles, partageons et vivons ensemble nos ambitions pour Saint-Didier.

Votre maire

# DOSSIER

## Les comissions municipales

Elles ont un rôle consultatif, étudient et proposent des projets soumis au conseil municipal. Le maire est membre de droit de toutes les commissions et les adjoints ou conseillère déléguée en sont les responsables.
**Pour ce premier numéro post élections municipales, la parole est donnée aux élus responsables des différentes commissions pour une présentation des priorités avenir. En cette année si particulière, les obligations sanitaires nous amènent à privilégier des évènements en extérieur.**

### COMMISSION FINANCES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**Responsable : Michèle Plantadis, 2ème adjointe**
**Membres : Jean-Paul Baldacchino, Jean-Sébastien Chanal Maryline Chaubard, Mathieu Malfondet, Alain Paillard, Michel Raynaud, Nicolas Riffaud**

L'établissement du budget communal demeure un acte politique essentiel, il est indispensable d'ajuster les ambitions et les projets de l'équipe municipale aux moyens financiers mobilisables par la commune. La bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement permet de dégager de l'autofinancement qui sert à réaliser des investissements sans alourdir l'endettement.
Pour mettre en œuvre nos projets, il convient également de rechercher auprès des partenaires extérieurs des subventions qui viendront diminuer la part de financement restant à la charge de la commune.
Ce travail des élus s'exerce en étroite collaboration avec la Directrice générale des services et le service comptabilité ; les outils informatiques dont nous disposons permettent de connaître en temps réel la situation financière de la commune. La commission des finances est consultée lors de l'élaboration des divers documents budgétaires.
En tant que suppléante du maire à la COVE, Michèle Plantadis participe aux différentes instances communautaires en charge du développement économique.

### COMMISSION CULTURE, PATRIMOINE, TOURISME, ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

**Responsable : Nicolas Riffaud, 1er adjoint**
**Membres : Maryline Chaubard, Sophie Dri, Florian Giraudi, Bastien Hauet, Michèle Plantadis, Jean-François Samie, Myriam Silem**

**La culture** : proposer tout au long de l'année différents évènements, récurrents ou non, être à l'écoute des associations locales qui participent au développement culturel de notre territoire sont nos priorités.
Concernant les « Musicales de Saint-Didier » pour faire évoluer cet évènement nous devons réfléchir à une nouvelle version. Nous avons dû suspendre, les expositions de peinture, mais nous allons très rapidement renouer avec ce temps culturel qui a pour objectif de valoriser des artistes confirmés ou des jeunes talents de notre territoire.
**Les animations et les festivités** : certaines sont portées directement par la municipalité (accueil des nouveaux arrivants, journée des associations) et d'autres sont construites en partenariat avec le comité des fêtes ; nous souhaitons à terme proposer à chaque saison un agenda des festivités qui regrouperait toutes les animations proposées par les différents acteurs.
**Le patrimoine** : dans quelques semaines, les travaux de réfection du porche et du clocher de l'église vont démarrer et la réunion du 15 septembre vous a permis d'en comprendre les enjeux. Ce projet de restauration va nous permettre de valoriser un patrimoine exceptionnel, à savoir la voute plate en marqueterie de pierre et l'escalier à vis en noyau creux. Le travail sur le patrimoine s'effectuera aussi en partenariat avec les services de la COVE afin de pouvoir proposer conférences, animations, visites qui nous permettrons de mieux découvrir ou redécouvrir notre patrimoine.
**Le tourisme** : Nicolas Riffaud siège à l'office de tourisme intercommunal car depuis 2018 cette compétence est intercommunale. Notre objectif est de représenter notre village riche d'attraits et de potentiel et d'améliorer la lisibilité et le dynamisme touristique du territoire tout en préservant l'authenticité de notre village.

## COMMISSION COMMUNICATION ET MARKETING TERRITORIAL

**Responsable :**
**Nicolas Riffaud, 1er adjoint**
**Membres : Soizic Bouvet, Jean-Sébastien Chanal Sophie Dri, Florian Giraudi, Alain Paillard, Bernadette Quoirin, Michel Raynaud**

Une première réalisation en termes de communication a été le remplacement tout début septembre des panneaux d'affichage. Cette réalisation s'inscrit dans ce qui avait déjà été mis en place avec **l'outil City Wall** qui permet de recevoir rapidement un certain nombre d'informations et d'alertes sur votre smartphone une fois que cette application est installée et que vous avez sélectionné Saint-Didier comme favori.
Un travail de mise à jour et de modernisation du site Internet est en cours de réflexion de même que la mise en place de nouveaux outils pour vous tenir informés. Cette réflexion porte également sur une recherche autour de l'identité visuelle du village.

## COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME, TRAVAUX ET INFRASTRUCTURES, DÉPLACEMENTS ET MOBILITÉ

**Responsable :**
**Jean-Paul Baldacchino, 3ème adjoint**
**Membres : Jean-Paul Baldacchino, Soizic Bouvet, Babou Quoirin, Mathieu Malfondet, Alain Paillard, Michel Raynaud, Jean-Francois Samie, Myriam Silem**

Apres avoir partagé un « état des lieux » des travaux en cours et des projets à court terme, la commission a choisi de travailler sur deux priorités :

- **La sécurité routière** et plus particulièrement **la sécurité des piétons**, avec la proposition de créer une « zone 20 rencontre » sur le cours qui pourrait débuter à l'intersection de la rue du Tour du Pont et se terminer en haut du cours à l'intersection Tour du Pont / route de Venasque.

Dans le périmètre de cette « zone 20 rencontre » , les piétons sont totalement prioritaires, c'est-à-dire qu'ils peuvent cheminer sur la chaussée : ils ne sont pas tenus de marcher sur les trottoirs. Les véhicules y ont toutefois accès mais à une vitesse inférieure à 20 km/h et ne doivent pas forcer les piétons à se ranger vite pour les laisser circuler. Le Cours étant une route départementale, nous sommes tenus de travailler en concertation avec les services du département pour respecter le cadre réglementaire.

- **La propreté du village** : la plupart des logements du vieux village ne disposent pas de locaux poubelles, de plus la configuration des lieux ne permet pas l'accès du véhicule dédié. Le même problème se pose aussi pour les impasses du Cours. La commission va travailler sur l'utilité de doter ces 2 secteurs de la commune de colonnes enterrées, et de s'assurer de la faisabilité d'un tel projet en collaboration avec le service des déchets de la COVE.

## COMMISSION ENFANCE-JEUNESSE AFFAIRES SCOLAIRES ET RESTAURATION SCOLAIRE CENTRE DE LOISIRS

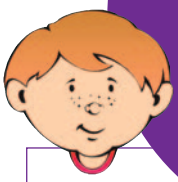

**Responsable : Michèle Sorbier, 4ème adjointe**
**Membres : Jean-Paul Baldacchino, Jean-Sébastien Chanal, Bastien Hauet, Alain Paillard, Sylvia Pellerin, Michel Raynaud, Céline Robert**

Ses champs de compétences sont :
- Les interventions des services municipaux en matière scolaire : **construction, équipement et entretien des installations, appui aux enseignants** des écoles maternelles et élémentaire
- **Le service restauration scolaire et intergénérationnel**
- **L'accueil** et **les propositions d'activités de loisirs éducatifs des enfants** dans les temps périscolaires, les mercredis, petites et grandes vacances (ALSH/IFAC)
- **Le soutien à la parentalité**
- **Le temps libre des jeunes** en partenariat avec l'Espace St-Gilles de Pernes Les Fontaines
- Concernant **la structure multi-accueil** et **le relais assistantes maternelles**, la compétence est depuis de nombreuses années intercommunales et Michèle sorbier siège à la COVE pour suivre la politique petite enfance déclinée pour le territoire

Les projets prioritaires à venir sont :
- Reprendre le projet de **végétalisation des sols** et de **création de zones d'ombrage dans la cour de l'école**.
- Apporter **un soutien actif à la parentalité** en répondant concrètement aux attentes exprimées par de nombreux parents en relation ou lien avec l'école, l'accueil de loisirs et les associations qui œuvrent hors temps scolaires.
- Agir concrètement en direction des adolescents et jeunes adultes sur **l'accès à l'autonomie et le soutien à l'engagement des jeunes dans la vie locale**.

Nous voulons ainsi développer, pour les jeunes qui le souhaitent, les possibilités de découverte des activités, des entreprises et des métiers qui s'exercent dans notre bassin de vie avec de **visites accompagnées d'entreprises et d'artisans en activité**.
Nous leur proposerons également des opportunités **de s'engager au service de la population**. En contrepartie de ces engagements, nous programmerons un soutien à la préparation du permis de conduire, à la formation aux premiers secours ou au brevet d'animateur d'accueil de loisirs.

## COMMISSION VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE

**Responsable : Michel Raynaud, 5ème adjoint**
**Membres : Soizic Bouvet, Jean-Sébastien Chanal, Alain Paillard, Sylvia Pellerin, Nicolas Riffaud, Céline Robert, Jean-François Samie**

## COMMISSION ENVIRONNEMENT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Responsable : Bernadette Quoirin, conseillère déléguée**
**Membres : Jean-Paul Baldacchino, Sophie Dri, Florian Giraudi, Bastien Hauet, Jean-François Samie, Myriam Silem, Michèle Sorbier**

Notre objectif est d'**agir** pour anticiper les inévitables transformations de notre climat et de notre ecosystème dans le but de **préserver** un environnement vivable et désirable pour notre vie future.
Nous partons du constat qu'aujourd'hui tout le monde sait que nous sommes menacés par le réchauffement climatique et l'état de la biodiversité mais que beaucoup ne savent pas comment agir.
Les études du GIEC et plus spécifiquement par le GREC-PACA (Groupe Régional d'Experts sur le climat) prévoient que :
- La température va continuer de monter au moins pour les 20 à 30 ans à venir à cause de l'inertie des gaz à effet de serres dans l'atmosphère, avec des canicules et des périodes de sécheresse plus longues.
- Les jours de gel en hiver vont diminuer impactant aussi l'agriculture et la production locale

Et tout cela va très vite…

D'un autre côté, la biodiversité est menacée par le peu d'espace que nous laissons aux autres espèces.
La crise sanitaire que nous traversons nous fait découvrir les effets d'un contexte dégradé avec les contraintes immédiates sur nos modes de vie, sans parler des conséquences économiques…
Le « monde d'après » doit renouer avec l'intérêt collectif sur le long terme, indispensable à la cohésion sociale et c'est en réfléchissant et agissant que nous pourrons imaginer et préparer ensemble un futur désirable, de préférence dans la bonne humeur !
Nous mettrons d'abord l'accent sur l'information, l'écoute et l'accompagnement pour inclure dans cette démarche le plus possible de Saint-Didiérois qui souhaitent s'investir dans des actions concrètes.

Poursuivre et développer le soutien aux associations avec une convention de partenariat entre la commune et l'association qui précisera les droits et devoirs de chacun, le dossier de demande de subvention sera allégé et simplifié.
Les associations disposent gracieusement des infrastructures existantes, l'ensemble des charges d'entretien et de fonctionnement étant assumé par la commune. La mise à disposition des équipements représente un coût pour la collectivité qu'il convient de communiquer dans le cadre d'une valorisation auprès des associations de l'utilisation des deniers publics.
Nous allons rencontrer régulièrement l'ensemble des associations pour les accompagner entre autres pour organiser des conférences à thématiques diverses avec intervenant spécifique comme médecin du sport, CDOS84, coachs diplômés, athlètes expérimenté(e)s, association de prévention santé….
Des orientations visant à renforcer l'accès à la pratique sportive, à créer un lien entre l'éducation physique et sportive, le sport scolaire, les enfants et le milieu associatif sont d'actualités.

Notre action doit donc s'articuler sur trois axes :
1- **La transition** vers un mode de vie qui produise moins de gaz à effet de serre
2- **L'adaptation** aux changements qui viennent
3- **La préservation** de notre environnement local, à commencer par sa **biodiversité**

Notre programme s'est décliné sur ces 3 aspects en intégrant **la transversalité du sujet environnemental sur les projets de la commune, en particulier ce qui touche à l'urbanisme : habitat, éclairage public, espaces verts**,…

Les projets prioritaires concernent :
- **Les économies d'énergie** (ex : mise en place d'une permanence de l'ALTE (Agence Locale pour la Transition Energétique) pour accompagner les Saint-Didiérois dans la rénovation thermique de leur habitation.
- **L'adaptation aux hausses de température** (ex : création d'espaces végétalisés)
- **La préservation de notre biodiversité** (ex : mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communal en partenariat avec le Parc Régional du Ventoux)

**À nous d'imaginer et préparer tous ensemble un futur désirable, et pour cela nous mettrons l'accent sur l'information, l'écoute et l'accompagnement pour inciter les habitants à s'investir dans des actions ponctuelles et concrètes.**
Ce programme pourra être enrichi avec toutes les suggestions que vous pourrez nous soumettre sur un espace dédié sur le site de la Mairie. Comme d'autres commissions nous souhaitons dans la limite des places disponibles inviter des personnes désirant apporter leur contribution. Tous ces sujets seront développés dans les bulletins municipaux successifs dans le cadre d'une « page verte » pour en expliquer plus précisément les objectifs.

## CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Vice-président : **Michel Raynaud, 5ème adjoint**
Membres : **Soizic Bouvet, Jean-Sébastien Chanal, Maryline Chaubard, Alain Paillard, Sylvia Pellerin, Céline Robert, Michèle Sorbier**
Membres nommés du CCAS : **Jean Astruc, Patrick Bouillot, Jean-Pierre Danos, Sylvianne Eon, Martine Gibaudan, Romain Natale, Bernard Philibert, Marie-Claire Rival**

**Le CCAS de Saint-Didier** travaille avec les acteurs principaux de l'action sociale pour être au plus près des habitants qui peuvent être dans la difficulté et qui ont besoin de présence et d'accompagnement divers.
Nous souhaitons donc continuer à développer nos activités et nos missions visant à **assister et soutenir les Saint-Didierois en situation de précarité ou de difficulté sociale**, dans le cadre de demandes d'aide sociale (comme l'aide médicale).
Dans le cadre de l'aide sociale facultative, nous nous occupons directement de services tels que **les secours d'urgence, les colis alimentaires ou encore les chèques d'accompagnement personnalisé**.
Parmi les nombreux projets en cours, notre priorité à court terme sera de **localiser les personnes isolées** dans le village et de veiller à leur sécurité en favorisant leur maintien à domicile et **développer les offres de services à domicile** : par exemple faire diagnostiquer leur logement pour un réaménagement plus adapté aux situations de mobilités réduites, les orienter vers un système de télé sécurité, d'un portage des repas et des repas intergénérationnels pris en communs à la cantine scolaire, de l'aide aux aidants, de proposer de petits travaux de maintenance à domicile…
Nous souhaitons réfléchir aussi, à l'idée de la mise en place dans le village, d'**une structure d'accueil intermédiaire entre leur domicile et les EHPAD**.
Bien entendu, nous poursuivrons nos activités traditionnelles de loisirs en innovant vers des ateliers manuels liés à l'environnement, le bricolage, la santé, la culture Provençale, etc….

# > Une rentrée scolaire bien particulière

Dans un contexte sanitaire incertain et avec un protocole sanitaire contraignant, la préparation de cette rentrée scolaire a nécessité une très forte mobilisation des services et des élus de la commune aux côtés des enseignants.

Le 1er septembre à 9h, la sonnerie a retenti dans la cour de notre École, maternelle et élémentaire. Les 175 élèves inscrits étaient bien présents et prêts à effectuer une nouvelle année scolaire, certes particulière puisque nous appliquons comme il se doit toutes les dispositions des protocoles sanitaires en vigueur en nous tenant informés en permanence des directives officielles et de leur évolution.

L'équipe enseignante demeure identique, avec 3 classes en maternelle et 5 classes en élémentaire. L'équipe des personnels de restauration assure une organisation en deux services permettant aux enfants de prendre leurs repas par table correspondant à un groupe classe, limitant ainsi les brassages et les croisements. **Corinne et Nadège** gèrent ainsi avec attention les repas de tout ce petit monde.

Au niveau des ATSEM, nous accueillons **Gil Pellegrini**, en petite section de Maternelle, qui travaille avec **Virginie** et **Amandine**.

**Thierry et Laurence** poursuivent leur travail d'entretien des locaux avec détermination. Leur tâche doit tenir compte des règles d'hygiène strictes : désinfection des locaux et matériels, aération des salles,...

La préparation de cette rentrée a fait l'objet de beaucoup d'attention partagée avec, notamment, une réunion de prérentrée de tous les acteurs de l'école. Celle-ci a permis de passer en revue l'ensemble des dispositions spécifiques : accueil des élèves et circulation des parents, gestes barrières, stocks de gel hydroalcoolique et de savon, organisation des repas et des travaux de nettoyage/désinfection... Le volet sécurité extérieure a été revisité avec la Police Municipale.

**Morgane Bon** reste la directrice du Centre de loisirs et de l'ALSH porté l'IFAC. L'équipe d'encadrement sera cette année composée de 3 animatrices pour les accueils des mercredis, des vacances de Toussaint, d'hiver, de printemps et d'été.

Nous souhaitons à tous nos enfants et à leurs enseignants une bonne année scolaire, malgré ce contexte sanitaire compliqué. Nous devons cependant apprendre à vivre avec le virus en nous protégeant tous...

Enseignants de la maternelle **Mélanie Fava** (PS), **Céline Rodriguez** (MS/GS), directrice **Karine Lavesque** (MS/GS) ; Enseignants de l'élémentaire **Christelle Bonnal** (CP), **Christian Schoeffter** (CE1), **Axelle Chouraki** (CE2), **Cindy Chastagnol** (CM1) et **Frédéric Gondran** le lundi (80% de Cindy) et jeudi (décharge de Pierre Luc), directeur **Pierre Luc Costa** (CM2) ; ATSEM **Virginie Hamon** (coordinatrice), **Amandine Rivera**, **Gil Pellegrini** ; Restauration **Corinne Jouve**, **Nadège Blanchot**, **Laurence Palermo** ; Entretien des locaux **Thierry Martinez**, **Laurence Palermo** ; Centre de loisirs - periscolaire directrice **Morgane Bon**

# > Compte-rendu du conseil municipal du 20 juin 2020

Le Conseil municipal s'est réuni en séance **le 20 juin 2020**.
La séance portait sur 25 points inscrits à l'ordre du jour donc voici les principaux :

**Finances : approbation du compte de gestion 2019, du compte administratif 2019 et affectation du résultats 2019**.
Le Conseil Municipal a déclaré que le compte de gestion dressé par le Receveur Municipal pour l'exercice 2019, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.
Il a donné acte de la présentation faite au compte administratif 2019 et arrêté les résultats définitifs du compte administratif 2019.
Considérant l'excédent de la section de fonctionnement de 877 552,01 €, considérant le déficit de la section d'investissement de 222 373,83 €, Considérant les montants des restes à réaliser en investissement de 228 203.88 € en dépenses et 140 190.59 € en recettes (soit un solde négatif de 88 013.29€), la section d'investissement a un besoin de financement de 310 387 .12 € (222373.73 € + 88 013.29€) ;
Le Conseil Municipal a voté et arrêté l'affectation du résultat 2019 suivante : 310 387.12 € au compte 1068 excédent capitalisé sur 2020 ; 222 373,83 € au compte 001 déficit d'investissement reporté sur 2020 ;
877 552,01 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté sur 2020.
Le budget général a été également voté en séance.

**Finances : Attribution des subventions 2020**
La commune soutient par divers moyens les associations qui agissent au bénéfice des Saint-Didierois, notamment en attribuant des subventions de fonctionnement à certaines d'entres elles à hauteur de 25090€.

**Finances : Budget Primitif annexe « Logements conventionnés » 2020**
Considérant le lancement en 2020 des travaux de réhabilitation des immeubles acquis sis 122-128 Le cours ; le Conseil Municipal a voté les crédits suivants du budget annexe « Logements conventionnés :
Recettes :
Section d'investissement (Total 826 248.87 €) :
Subvention État (111 248.87 €), Emprunt (715 000 €)
Dépenses :
Section d'investissement (Total 826 248.87 €) : Déficit d'investissement (111 248.87 €), Construction (715 000 €)

**Désignation des membres des commissions communales**
Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-22 permettant au conseil municipal de former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.
Considérant les différentes thématiques traitées par la commune, le Conseil Municipal a créé les commissions permanentes suivantes :
- Culture et Patrimoine, Tourisme, Animations et festivités
- Communication et marketing territorial, Informatique et développement du numérique
- Finances et fiscalités communales, Budget annexe, Développement économique et commerces
- Aménagement du territoire et urbanisme, Travaux, Infrastructures, Déplacements et mobilités, Affaires funéraires
- Enfance Jeunesse, Affaires scolaires et restauration scolaire, Centre de loisirs
- Vie rurale et agriculture
- Vie associative et sportive
- Développement Durable et Transition énergétique

**Vous pouvez retrouver la totalité et les détails du procès-verbal sur le site municipal mairie-saint-didier.com**

# > Saint-Didier renouvelle et améliore votre information avec des panneaux lumineux de dernière génération

En remplacement de ses deux anciens panneaux devenus peu fiables, Saint-Didier se dote d'**écrans d'information de technologie LED monochrome** qui offrent une qualité d'image et une lisibilité nettement améliorées.
Positionnés sur le Cours/place de la Mairie et au carrefour du Chemin du Moulin à huile / Chemin de la Sérignane, ils diffusent messages d'alertes, flash d'information et dernières actualités…
Avec les panneaux d'information monochromes, la commune souhaite communiquer de façon simple avec les administrés, en diffusant aux choix : des textes, et/ou des images.

**La mairie publie ses messages d'informations spécifiques et ceux des associations organisatrices des nombreux évènements de la vie locale pour les habitants et nos nombreux visiteurs.**
La technologie LED en haute définition offre une parfaite visibilité, même sous un angle important. Elle est particulièrement adaptée à une communication riche en images. Ces nouveaux panneaux bénéficient d'une conception robuste et d'un design s'intégrant parfaitement dans notre environnement villageois. Il s'agit également d'une technologie pensée pour durer avec une optimisation de la consommation électrique et une longévité prolongée. Grâce aux LED monochromes, la consommation électrique est réduite avec un gain équivalent à la consommation électrique de plusieurs foyers par an. Le procédé doit apporter une fiabilité d'affichage et une luminosité de l'écran qui restent optimales dans le temps.

Vous aurez la possibilité de disposer en temps réel des mêmes informations directement sur votre smartphone en téléchargeant l'application « **City Wall** » (disponible sur AppStore et Google-Play) qui permettra également d'informer les habitants des secteurs éloignés des panneaux.

## > Une nouvelle DGS à la Mairie

Le départ de Céline Bellon en juillet était annoncé aux élus depuis plusieurs semaines, et un poste d'une telle importance ne pouvait pas rester vacant.
**Amélie Vandenbroecke**, responsable des services comptabilité et urbanisme depuis plus 5 ans sur la commune, a fait l'unanimité tant pour son cursus de formation que pour son sens du service public et son parcours professionnel.
Avec une solide expérience en urbanisme depuis près de 10 ans et en comptabilité depuis 5 ans, c'est une professionnelle accomplie qui met ses compétences au service du village et de ses habitants.
Amélie Vandenbroecke va ainsi apporter son écoute, sa disponibilité, son engagement, son initiative ainsi que l'ensemble de ses compétences pour maintenir la dynamique d'action de la commune.
Responsable de 19 agents, elle accompagnera les élus de la commune dans leurs projets et leur apportera un plus par son expertise et sa polyvalence acquise depuis 10 ans dans les collectivités territoriales.

# > Économies d'énergie : un accompagnement à votre disposition

Depuis plus de 20 ans, l'**ALTE (Agence Locale pour la Transition Energétique)** a développé une expertise dans le domaine de la rénovation énergétique.
Aujourd'hui, elle lance un service local d'aide à la transition énergétique pour les collectivités locales, avec pour objectif de **diminuer la consommation énergétique** (diminution des gaz à effet de serre) et d'**aider à migrer vers une énergie plus propre**.
Dans ce cadre, elle propose un accompagnement de la population vers un habitat digne et rénové par :

- des conseils techniques et financiers (aides financières disponibles)
- la mise en lien avec des professionnels locaux via un annuaire d'entreprises labélisées RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)
- le suivi des travaux lourds et l'évaluation des gains énergétiques réalisés
- un accompagnement des personnes en situation de précarité énergétique en liaison avec le CCAS.

**Une permanence va être mise en place à la Mairie de Saint-Didier tous les 2ème mardi du mois.**
**Informations disponibles sur le site : www.saint-didier84.fr**

# > Un bon plan pour rénover votre logement !

Vous êtes propriétaire de votre logement ou d'un bien en location, des aides peuvent vous être apportées pour financer votre projet sous réserve de répondre aux conditions d'éligibilité.

La CoVe, dans le cadre de son programme local de l'habitat, s'est engagée dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) Multisites jusqu'au 24 janvier 2022 dans les centres anciens de 24 communes de la CoVe.
La CoVe a confié l'animation de ce programme partenarial (Anah, Région, Département) à SOLIHA 84 qui **vous accompagne et vous conseille gratuitement**, de la phase de définition du projet jusqu'au versement des aides financières.

Des financements peuvent être accordées pour :
- des **travaux de rénovation énergétique** : chauffage, isolation, menuiseries, chauffe-eau, VMC, etc.
- des **travaux d'amélioration de logements dégradés ou de réhabilitation globale** : ventilation, second œuvre (électricité, plomberie, etc), gros œuvre (planchers, toiture)
- la **réhabilitation des logements occupés ou vacants**.

**Pour connaître les conditions d'octroi des subventions, les engagements et le montant des aides financières, nous vous invitons à contacter SOLIHA 84 au 04 90 23 12 12. À partir du mois de novembre, une permanence en Mairie de Saint-Didier se tiendra le 2ème mercredi après midi de chaque mois, sous réserve de rendez-vous préalables.**

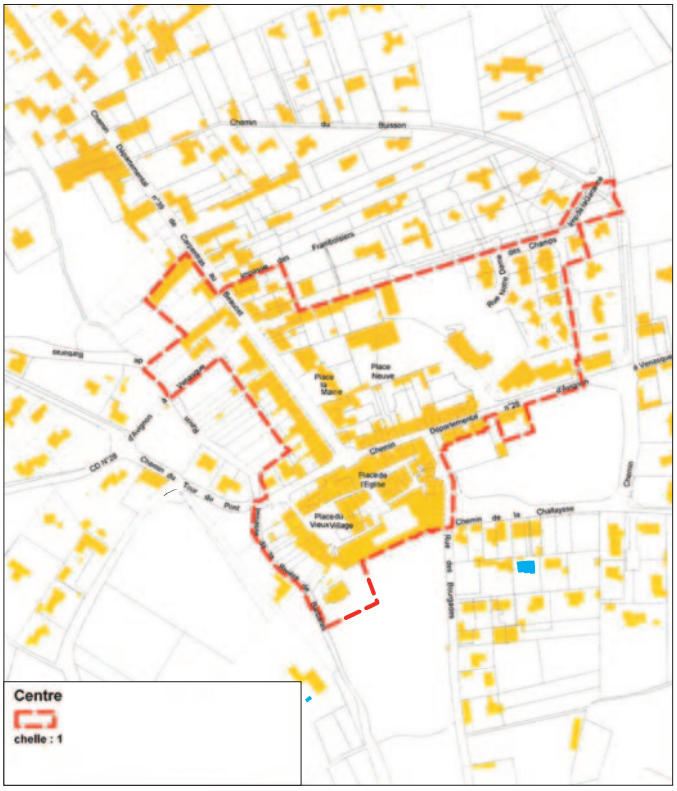


# > Une nouvelle ostéopathe s'installe à Saint-Didier aux Garrigues

C'est au 186 rue des Artisans que **Mélanie Level** a choisi d'ouvrir son cabinet d'ostéopathie. Après avoir effectué une année de médecine à Marseille, une année d'étude de préparation kinésithérapeute, Mélanie a poursuivie ses études à l'Institut de Formation Ostéopathe à Avignon où elle a réalisé ses 5 années de formation en ostéopathie et a obtenu son diplôme en juin 2020.
L'ostéopathe s'adresse à tous les publics et utilise des techniques douces pour soigner les dysfonctions de l'appareil neuro-musculo-squelettique.

*« C'est avec grand plaisir que j'arrive dans le village de Saint Didier que je connais très bien puisque que j'ai grandi à Pernes les Fontaines. J'ai hâte de vous rencontrer ! »*

**Le cabinet est ouvert tous les jours de 8h à 18h, fermé le dimanche, sur rendez-vous au 04 90 66 31 88 ou sur doctolib.fr**

# > Un nouveau Conseil d'Administration pour le CCAS (2020-2026)

Les communes de 1500 habitants et plus doivent se doter d'un Centre Communal d'Action Sociale. Rattaché à la collectivité territoriale, autonome dans sa gestion, il conduit des actions en direction des familles précaires, isolées ou âgées, et tentent de remédier aux situations d'isolement ou de difficulté sociale. Le CCAS se mobilise principalement dans la lutte contre la précarité notamment par des aides alimentaires, le maintien à domicile, et propose des actions de prévention, d'animation visant à favoriser le lien social.

Présidé par Monsieur le maire, assisté de Michel Reynaud vice-président élu le 25 juillet 2020, le Conseil d'administration est composé en nombre égal de huit membres élus du conseil municipal, qui sont :
**Soizic Bouvet, Jean-Sébastien Chanal, Maryline Chaubard, Alain Paillard, Sylvia Pellerin, Michel Raynaud, Céline Robert, Michèle Sorbier** et huit personnes de la société civile, nommées par Monsieur le maire qui sont : **Jean Astruc, Patrick Bouillot, Jean-Pierre Danos, Sylviane Eon, Martine Gibaudan, Romain Natale, Bernard Philibert, Marie-Claire Rival.**

# > Une nouvelle activité au CCAS :

**Le WA-JUTSU « SÉNIORS »** : pour un meilleur équilibre physique et mental
Bien qu'issue du Japon féodal, cette discipline a su concilier, au fil du temps, tradition et modernité, dynamisme et fluidité, effort et relaxation, grâce à une subtile harmonie entre l'esprit (Wa) et le corps (Jutsu).
Une attitude globale fondée sur la centralisation abdominale (Hara), qui sollicite tout autant l'activité corporelle, que la respiration, le souffle, la concentration, la mémoire ou le self contrôle.
L'aspect « self défense » demeure agréable et sans danger, mais secondaire, au regard des formes fondamentales « katas » : précieux outils de connaissance et d'estime de Soi.
Aucune compétition : à chacun son rythme d'apprentissage.

Organisée en partenariat avec l'amicale contadine du WA-JUTSU TRADITIONNEL et le CCAS de ST. DIDIER, la possibilité de découvrir cet Art de vivre vous est proposée tous les lundis de 15h30 à 16h30 et de vous perfectionner (à partir de ceinture verte) l'heure suivante.

Responsable technique :
**Jean-Marc Lahausse**
**Shihan (Maître)**
**04 90 69 67 16**

## RETOUR EN IMAGES

Remise des dictionnaires, juin 2020

Journées des associations, sept 2020

Accueil des nouveaux arrivants, sept 2020

# > Les ateliers du CCAS de la rentrée :

● **Un lieu de rencontre et d'échange**
Au centre du village dans la salle du foyer place Gilbert Espenon, tous les lundis et jeudis de 13h30 à 17h, **Yvette Beraud** accueille dans ce lieu accessible, spacieux et chaleureux toutes les personnes qui souhaitent partager un moment convivial, rompre leur solitude et isolement. Jeux, ateliers, débats, rencontres intergénérationnelles, goûters, favorisent les échanges.

● **Je prends soin de moi**
**Une animation gymnique** qui permet de développer le tonus musculaire, la motricité et l'équilibre. Sous la conduite d'un éducateur sportif diplômé d'état, les cours ont lieu à l'Espace Culturel, tous les mardis à partir de 14h **dans le respect des consignes sanitaires**.

● **Un pied devant l'autre !**
**La Marche avec bâtons** ou « marche nordique » est idéale pour les « seniors » avides de plein air. Conviviale, sportive et ludique, la marche avec bâtons est ouverte à tous et à tout niveau de pratique. Les bâtons sont fournis à chaque séance par l'organisateur.
Facilement praticable dans la nature un enseignant diplômé d'état vous accompagne tous les jeudis de 14h à 15h30 sur des circuits repérés autour du village.
Le départ et l'arrivée sont fixés place Gilbert Espenon, devant la salle polyvalente.

>> **Pour tous les renseignements concernant le CCAS, vous pouvez contacter Nathalie Canonge au 04 90 69 46 41 ou par mail : ccas@saint-didier84.fr**

● **À vos ordinateur, tablette, smartphone…**
**L'Atelier Informatique** réunit des personnes désireuses de progresser dans l'utilisation d'outils à base de technologie informatique Débutant(e) ou pas, sénior ou pas, toute personne motivée par l'apprentissage de ces outils a sa place dans le groupe. L'approche se veut pragmatique ! C'est tous les lundis hors période de vacances scolaires de 13h45 à 15h45 à l'ancien club des jeunes (place Gilbert Espenon).

**« Participez, proposez, réagissez … »**
Vous pouvez nous faire part de toutes vos remarques, suggestions…
Un avis à donner, une idée à soumettre pour une prochaine sortie, voyage, activité à développer, etc.…
Nous sommes à votre écoute !

# EXPRESSION DE L'OPPOSITION

**Chères et Chers Saint-Didierois(es),**
Notre expression est limitée à 1300 signes, notre droit de communication est donc faible.
Aujourd'hui comme lors de la campagne électorale, vous êtes préoccupés par la gestion des déchets. J'ai donc écrit à Mme Bouyac, Présidente de la COVE pour solliciter un rendez-vous et transmettre vos préoccupations :
*« Madame la Présidente,*
*J'ai l'honneur de solliciter un rendez-vous aux fins de vous exposer en détail les difficultés rencontrées par mes concitoyens concernant les déchets sur Saint-Didier.*
*Tout d'abord concernant la mini-déchetterie de Venasque, ses horaires et jours d'ouverture sont insuffisants en été 6h/semaine et ne permettent pas l'accueil de tous, et particulièrement des actifs.*
*Les bennes pour les déchets verts sont systématiquement remplies en quelques heures.*
*Le ramassage des ordures ménagères n'est pas suffisamment important, ce qui apporte de nombreux désagréments : déchets qui jonchent le sol, odeurs en été, chien errants, risques de blessures, hygiène en général.*
*En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien prêter à ma demande, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.*
**Myriam Silem** Conseillère Municipale d'opposition Saint-Didier Vaucluse ».

Le RV est fixé le 27/08.

LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER
REMERCIE
SES PARTENAIRES...


Weldom
Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager
TESTUD FRERES
Route de Carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES
Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

Le Moulin de Nicolas

Moulin à Huile à Pernes les Fontaines
6 lotissement lis Eminado
459 route de la Buissonne
84210 PERNES LES FONTAINES
lemoulindenicolas84210@gmail.com
Tél: 07 83 40 28 18

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES
CARRIÈRE DE SAUVETERRE
CARRIÈRE DE CHÂTEAUNEUF DU PAPE
SCV
CENTRE RECYCLAGE DE VEDÈNE
DÉPÔT DE NÉGOCE DE SAINT DIDIER
www.scv84.fr
SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES
115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex
Tél. : 04 90 22 23 82 - Fax : 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr

CLAUVALLIS
Les Vignerons Paysans
SAINT - DIDIER
976 Route de la Courtoise
Tél : 04 90 66 01 15
www.clauvallis.fr
L'ISLE SUR LA SORGUE
388 Cours Fernande Peyre
Tél 04 90 38 13 54

Gedimat
MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Farel Clavel

GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMENAGEMENT
EXTERIEUR
AVIGNON
Av de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15
CARPENTRAS
Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67
ISLE SUR SORGUE
ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17

Institut iRiS

• soins du visage
• épilation cire tiède
• amincissement personnalisé
• cosmétiques bio
45 Le cours 84210 Saint-Didier
Tél. 04 90 66 19 78

Le jardin secret
Institut de beauté
Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...
56, rue du Musée 84210 St-DIDIER
(Derrière la pharmacie)
SOTHYS PARIS
04 90 66 14 52

GRIMA FRERES
CONSTRUCTION
VILLA
BATIMENT
ENSEMBLE IMMOBILIER
PISCINE
RENOVATION ET NEUF
04 90 69 69 59
contact@grimafreres.fr
154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS
www.grimafreres.fr

GARAGE A. MARTINEZ
Réparations
Mécanique
toutes marques

915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél . 04 90 66 43 15

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
Sté.
ETS LECOCQ
04 90 66 53 38
06 09 48 68 93
lecocq.ets.electricite@hotmail.fr
66, cours de la république
84210
Pernes-les-fontaines

GAUTIER
Thierry et Fils
Taille de haie
Tonte de gazon
Élagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins

04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60
524, Av de la Buissonne - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

DG ELECTRICITE
Galanti Didier
ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
AUTOMATISME - DOMOTIQUE
galanti.didier@neuf.fr
06 27 69 11 66

SBR
Sud Bureau Reprographie
Canon
Votre partenaire bureautique et informatique
Depuis plus de 30 ans
Photocopieurs, GED, GEC, Informatique, Réseau, RGPD
Tel: 09 62 13 44 93
gestion@sbr84.fr
CAVAILLON AIX EN PROVENCE LES PENNES MIRABEAU

LE POTAGER DES GARRIGUES
Vente directe de fruits & légumes
Ouvert de fin mars à octobre
Route d'Apt/Venasque
84210 SAINT-DIDIER
Tel 06 21 36 37 52

Pauline et sa société la Nesque vous accompagnent dignement
Pompes Funèbres & Chambre Funéraire
04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83
700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

ETF ENT. TESTUD Fabrice
CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE
ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS
VIESMANN atlantic RGE ECO artisan
159, route de Monteux - 84210 PERNES-LES-FONTAINES
06 89 62 24 57
entreprise-testud-fabrice@orange.fr

Jardinerie DES FONTAINES
votre espace Jardin
Pascal et Véronique Bévéraggi
Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts
723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22

ABM S.A.R.L
Maçonnerie - Rénovation
Tel : 04 90 66 09 98
Luc : 06 21 69 73 04
Bruno : 06 22 28 28 42
48 impasse du tinel
84210 Saint-Didier
abm.luc1@gmail.com | bon.loic@orange.fr

AMBULANCES DE LA NESQUE
04 90 29 66 25
Valérie et Thierry ZUNINO
700 petite route de Carpentras
84210 PERNES-LES-FONTAINES

Sinico Philippe
30 ANS D'EXPERIENCES
PEINTRE EN BATIMENT
-Peinture générale
-Tapisserie
-Vitrerie
-Faut plafond
-Revêtements sols et murs
-Décoration
-Projection crépis intérieur
-Multi Service
Portable : 06.88.82.44.32.
Adresse Domicile : Allée des vieilles vignes route de saint jean 8210 Saint-didier.
Adresse Mail : sinico.philippe@gmail.com

MIMI RETOUCH'
RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS
108 IMPASSE DES CYSTES . SAINT DIDIER
Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

Stéphane Gros
06 46 14 25 80
152 Impasse des Bartavelles
84210 Saint-Didier
VENTOUX TERRASSEMENT
PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCHÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION DU TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE

SILVAIN
Une histoire de saveurs
4 place neuve,
Saint-Didier
04.90.66.09.57
www.nougats-silvain.fr
Nougaterie . Salon de Thé .

# Préserver les hirondelles

Depuis quelques jours déjà les hirondelles quittent le village pour repartir en Afrique où il fait moins froid qu'en Europe. Elles reviendront au printemps prochain, annonciatrices des beaux jours dans nos régions, pour s'y reproduire et élever leurs oisillons avant la grande traversée de la mer à l'automne suivant. Le cycle de leur migration est immuable et elles connaissent le chemin de leurs terres d'asiles par cœur !
Il existe 5 espèces d'hirondelles en France dont une qui ne migre pas. À St Didier, c'est l'hirondelle de fenêtre avec son large plastron blanc, qui a élu domicile depuis des décennies !

Hirondelle de fenêtre nourrissant son oisillon août 2020 © S.Dri

Savez-vous qu'une hirondelle se nourrit de plus de 80 familles d'insectes, les Diptères (mouches principalement) arrivant en tête ? Que lors des jours de mauvais temps, les hirondelles chassent au-dessus de l'eau où l'entomofaune (l'entomofaune désigne la totalité de la population d'insectes présents dans un milieu) est toujours plus abondante ?

Une hirondelle mange en moyenne 800 insectes par jour ! Ainsi elle régule la quantité d'insectes qui pullulent en été, en s'en nourrissant, d'où leur importance !

Aujourd'hui le nombre des hirondelles chute partout en France et pour 5 hirondelles qui partent, 1 ou 2 seulement reviennent. Leur déclin est dû au fait qu'elles disparaissent en Afrique (chasse, pesticides, sécheresse) et qu'elles manquent de nourriture pour leurs nichées en France, à cause des pollutions humaines et agricoles (insecticides, rejets industriels). De plus, en mai, la pluviométrie en baisse raréfie les boues des flaques des chemins servant à la construction des nids. La cause sur laquelle nous pouvons tous agir au quotidien est en empêchant la disparition des abris de nos villages, abris dont elles disposaient pour installer leurs nids avant la transformation du mode de vie des Français d'aujourd'hui : destruction des nids pour éviter les salissures dans les lavoirs, granges ouvertes, génoises des toits, corniches des façades...

À St Didier après recensement, il reste maintenant moins de 10 nids... c'est très peu.
Pour agir n'hésitez pas à vous renseigner en mairie pour proposer des nids « en kit » à poser sur nos façades pour que les hirondelles puissent se réinstaller dans notre ciel dès le prochain printemps.

Pour en savoir + sur les hirondelles : **www.oiseaux.net**
**Guide ornithologique paru chez Delachaux et Niestlé**

## Poubelles et tri

Les containers collectifs du cours en accord avec la COVE ont été supprimés pour éviter des dépôts intempestifs. Les villageois non dotés des 2 containers individuels se sont retrouvés au quotidien désorientés voire démunis, tout comme les touristes et vacanciers.
Dans le respect de notre environnement, nous étudions la possibilité de disposer à St Didier de points d'apports, solides, propres, accessibles et bien signalés, pour la collecte et le tri des ordures ménagères.
À suivre...

## En automne, j'achète les produits locaux de Provence et de saison

Fruits : figue, poire, prune amande, pommes, raisins

Légumes : les derniers poivrons, aubergines, concombres, courgettes, tomates et haricot coco de Mollans et les premières blettes, choux, carottes, courges, pommes de terre

## Petit truc de cuisine locale bonne pour ma santé

"**L'Espeute**" ou "**petit épeautre**" qui contient moins de gluten que les autres blés est riche en vitamines B, magnésium, fer & protéines végétales. Après l'avoir au préalable rincée, fait tremper et gonfler, cette céréale régionale s'utilise comme un riz : cuisson 15 à 20mn soit dans de l'eau salée, soit dans de l'huile et des légumes façon risotto.